



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LA LUMIERE – Constitution de société

Référence : L009557

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 15 avril 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES Société multi-offices d'exercice de la profession de notaire
4 rue Du Guesclin – 35000 RENNES 10 rue La Fayette – 75009 PARIS. Avis est donné de la
constitution suivant acte authentique reçu par Me LAISNE, notaire à RENNES, le 5 avril 2022,
de la société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination :
LA LUMIERE Siège : SAINT-GUINOUX (35430) la Plissonnière. Objet : L'acquisition d'un bien
immobilier, qui constituera la résidence principale de Monsieur Charles HONORE.
L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur,
la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente
(exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant
constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Capital : 50.100,00 € constitué par apport en numéraire de M. Jean-François HONORE et de
M. Charles HONORE. Gérants : M. Jean-François HONORE demeurant à MADRID
(Espagne) 4 calle de el Gallo et M. Charles HONORE demeurant à DIGNE-LES-BAINS
(04000) 8 avenue Georges Pompidou. Immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)